

Monsieur le maire,

Dans votre courrier du 10 octobre 2019, vous nous informez que la rue Bernès Cambot passera en zone 30. En tant qu'habitant du quartier, je vous félicite pour cette décision. La réduction de la vitesse est un facteur d'apaisement qui contribue à améliorer la qualité de vie des riverains.

Ceci constitue un premier pas vers plus de sécurité, mais reste néanmoins insuffisant. Ce qui compte, c'est d'<u>abaisser la vitesse effective</u>. Or comme de nombreux habitants du quartier Saint Joseph, je constate que la limitation de vitesse à 30km/h n'est pas respectée. Ceci est particulièrement vrai pour les rues en ligne droite (ou quasi ligne droite) par exemple : rue de l'Abbé Brémond, rue de l'Eglise Saint Joseph, rue Léonard Constant...

Pour réellement modérer la vitesse des véhicules dans le quartier, je me permets de vous suggérer 3 propositions :

- 1. Mise en place d'une signalisation claire sur l'ensemble du quartier (en ne se limitant pas à la rue Bernès Cambot): marquage au sol, signalisations verticale de la zone 30 km/h, dispositifs d'information de la vitesse réelle des véhicules...
- 2. Contrôle de la vitesse effective dans le quartier et prioritairement sur les rues en ligne droite.
- 3. Réduction du trafic de transit dans le quartier.

Concernant le trafic de transit, il est facile de constater qu'il est source de « pointes de vitesse ». Au lieu de suivre les axes routiers majeurs (limités à 50km/h) et suivant parfois les indications fournies par les applications GPS, les véhicules motorisés empruntent des zones résidentielles à 30km/h « pour gagner du temps » (ce qui reste à prouver), en y dépassant largement les 30m/h et en mettant en danger les riverains (plusieurs accidents graves à déplorer rue Léonard Constant par exemple).

C'est pourquoi, la réduction du trafic de transit dans le quartier Saint Joseph est à privilégier et cela entrainera une modération effective de la vitesse. Au-delà de la réduction théorique à 30km/h, la réflexion sur un plan de circulation (en concertation avec les habitants) qui dissuade toute traversée automobile à vitesse élevée serait souhaitable. Comme de nombreux riverains, je suis prêt à m'associer à une telle réflexion.

Dans l'attente de vous lire,



Cordialement.